

Communiqué de presse

Montpellier, le 31 mars 2021

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé les comptes et la gestion de la commune de Rieumes (Haute-Garonne)

La chambre régionale des comptes a procédé, pour les exercices 2013 et suivants, au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Rieumes. L'examen a porté sur l'évolution du cadre intercommunal, sur la fiabilité des comptes ainsi que sur la situation financière.

Située au sein de l'aire urbaine de Toulouse, à 40 km au sud-ouest de la métropole, la commune de Rieumes comptait 3 512 habitants en 2016. Au 1^{er} janvier 2017, la structure intercommunale à laquelle elle appartient a fusionné avec deux autres établissements publics de coopération intercommunale pour former la communauté de communes Cœur de Garonne (CCCG). Cela a donné lieu à d'importants transferts de compétence modifiant l'attribution de compensation.

La situation financière de la commune se détériore sur la période par la conjonction d'un niveau d'investissement élevé, dû en partie à des travaux de rénovation d'un patrimoine vétuste, d'un faible excédent de fonctionnement et d'une annuité de dette importante à laquelle tout l'autofinancement est consacré depuis 2016.

L'amélioration de la situation dépend de la mise en place d'une stratégie de désendettement, renforcée par une maîtrise accrue des charges de fonctionnement, par une politique d'investissements soutenable, appuyée sur une réelle stratégie de financement pluriannuelle, mobilisant davantage le fonds de roulement. La commune a entrepris une démarche dans ce sens depuis 2019, sous réserve des conséquences budgétaires et financières de la crise sanitaire liée à la Covid

Contacts presse : Valérie Renet

valerie.renet@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 67 20 73 01/07 69 39 67 10 ■  [@crococcitanie](https://twitter.com/crcoccitanie)